Solidaires finances

Section du Puy-de-dôme

COMPTE RENDU du CDAS du 12-04-2019

Lecture de la liminaire par SOLIDAIRES FINANCES. Présentation de l'équipe des « services sociaux », puis examen des sujets à l'ordre du jour.

Nous allons faire à nouveau remonter à la Direction Générale la difficulté pour nous d'élaborer un budget sans connaître le nombre de bénéficiaires (élèves à l'ENFIP dont le nombre est inconnu en début d'année pour les enfants présents dans notre département au 31/12).
SOLIDAIRES demande également que le nombre de berceaux (places en crèche) obtenu à titre exceptionnel en 2018 pour faire face à la promotion importante à l'ENFIP soit pérennisé.

Concernant l'Arbre de Noël 2019 (spectacle, chèques cadeaux) :
Nous avons choisi plusieurs spectacles pour avoir l'assurance d'en avoir un.
En l'état actuel du budget dont nous disposons, il est possible que les chèques KADEOS ne soient que d'un montant de 25 €.

Les assistantes sociales :

Les assistantes sociales sont à la disposition des agents en difficultés, y compris durant les arrêts de travail. Elles peuvent également aider lors de la reprise après des absences de longue durée.

Les demandes de séances auprès des psychologues ont connu une augmentation importante en 2018. Pour 2019, des financements ont été obtenus auprès des CHS-CT 63 et CHS- CT DISI pour compléter le budget alloué par le CDAS afin de maintenir les 3 séances offertes.

Les assistantes sociales ont insisté sur la possibilité de bénéficier d'aides financières pour les agents en difficultés quel que soit le grade.
Pour les agents qui sollicitent des aides ou des prêts, une grande vigilance est recommandée sur les délais pour déposer les dossiers.

Les assistantes sociales voient leur champ d'action élargi aux conditions de travail y compris le collectif de travail. Elles peuvent être sollicitées dans le cadre de restructuration et de réorganisation des services. Elles peuvent également procurer un appui aux personnels encadrants parfois démunis face aux difficultés de leurs agents.

Sorties diverses :

La sortie prévue à Micropolis n'a pas rencontré le succès escompté. Seuls 6 enfants étaient inscrits. Nous avons donc dû, à notre grand regret, annuler cet événement. Une sortie au PAL (pour un prix de 15 €) a donc été votée en remplacement, cependant les délais ne permettent pas de la proposer avant la rentrée de septembre.

Groupe de travail prévu en septembre : Une sortie au Puy du Fou est à l'étude, n'hésitez pas à en parler autour de vous afin que les collègues de l'ensemble des organisations syndicales puissent vous représenter.

Questions diverses :

Petite info :
Pour les travaux de la cantine de Berthelot, le bureau SPIB a lancé une recherche d'un maître d'œuvre. Pas de certitudes sur l'ampleur ou la date des travaux qui seront réalisés.

Solidaires finances

Section du Puy-de-dôme

DECLARATION LIMINAIRE DU CDAS du 12-04-2019

Monsieur le Président,

L'actualité au sein de notre ministère et notamment les événements subis dernièrement par nos collègues douaniers souligne l'absence de réponses à leurs revendications de la part des autorités administratives et politiques. Nous déplorons tout particulièrement le recours aux forces de l'ordre plutôt que le dialogue.

Comment aborder ce CDAS sans dénoncer une nouvelle fois l'attaque sans précédent menée par un Directeur Général envers les modalités de fonctionnement de nos CDAS.
Tout ceci est révélateur de l'absence de considération que ce ministère porte au personnel.

Le CNAS qui ne s'est réuni que le 29/03/2019, le précédent n'ayant eu lieu que le 10/07/2018 ! Le dialogue à l'action sociale a été inexistant pendant plus de 8 mois sur le plan national.

S'agissant du règlement intérieur qui nous est présenté ce jour, il n'a pas été examiné par le CNAS du 29/03/2019, le Secrétariat Général n'ayant pas jugé utile de le présenter. En conséquence, le Règlement Intérieur qui nous est proposé aujourd'hui est celui de 2015 estampillé 2019.

Nous relevons toutefois que le CDAS doit se réunir au minimum 3 fois par an. Nous déplorons que le premier CDAS de l'année 2019 n'ait lieu que le 12/04/2019.

Concernant la note d'orientation du 21/03/2019, SOLIDAIRES FINANCES 63 souligne que cette note n'a pas été discuté au niveau du CNAS avant sa diffusion, mais lors de la séance du 29/03/2019. Nous exigeons que nous soit présenté également l'additif qui a été omis dans les documents présentés.

Nous souhaitons qu'un compte rendu des journées nationales des délégués qui se sont déroulés les 14 et 15/11/2018 nous soit adressé afin de s'inscrire dans les actions innovantes.